

## SHORT NEWS

## La faute à la crise

Suite à une conférence de presse conjointe des producteurs de lait et de Transfair Minka au mois de janvier (voir woxx 992), le député de l'ADR Robert Mehlen, lui-même engagé dans la production laitière, a questionné le ministre de l'Agriculture Fernand Boden (CSV) au sujet des accusations portées à l'encontre de la politique laitière communautaire soutenue par le gouvernement luxembourgeois. A l'instar de leurs homologues européens, les producteurs de lait critiquent la décision de Bruxelles d'augmenter les quotas laitiers, avant de les abolir à l'horizon de 2015, date à laquelle le marché laitier sera complètement libéralisé. Aux yeux des producteurs, l'augmentation de la production laitière est responsable de la chute des prix et de la ruine progressive d'un grand nombre d'entreprises. Ensuite, les primes accordées à l'exportation de produits laitiers européens vers des pays tiers contribueraient fortement à pénaliser les productions dans les pays en voie de développement. En effet, le « dumping » exercé sur les prix des produits locaux par l'arrivée des produits européens subventionnés, donc moins chers, enfreint sensiblement le développement des agricultures de ces pays. Comme l'on pouvait s'y attendre, Boden réfute cette argumentation. D'ailleurs, à ses yeux, la crise des produits laitiers (les prix au kilo avoisinent actuellement les 23 euros, au lieu des 40 nécessaires) n'est pas due à la politique communautaire basée sur la production excédentaire, mais à ... la crise financière. Boden récuse également le « caractère nocif » des restitutions sur les exportations laitières vers les pays en voie de développement sous prétexte que ces quantités seraient « marginales ». Malheureusement, le ministre ne s'encombre pas de préciser leur hauteur. Quant à savoir ce qu'il pense d'un système de quotas flexible, comme le revendiquent les producteurs laitiers, Boden répète qu'il ne veut pas en entendre parler. La position du ministre est défaitiste : sous prétexte d'un rapport de force défavorable à une telle solution au sein du Conseil des ministres de l'agriculture de l'Union européenne, Boden affirme qu'une telle tentative « serait dès le début vouée à l'échec ». Finalement, l'éternel ministre appelle les producteurs d'anticiper la libéralisation du marché en investissant « de sorte à être équipés d'un outil de production adéquat », qui sera « la meilleure préparation possible de nos producteurs pour affronter l'avenir avec confiance ».

## Spybook

Le malfrat du prochain épisode de James Bond pourrait-il se nommer Marc Zuckerberg ? Cette idée un peu fantaisiste vient à l'esprit au vu de la dernière polémique qui a agité le plus grand site communautaire au monde, facebook. Zuckerberg, c'est le jeune génie devenu en un rien de temps milliardaire grâce à son invention qui compterait désormais 175 millions d'utilisateurs à travers la planète. En effet, le 4 février, le fondateur de facebook avait fait changé unilatéralement les conditions d'utilisation du site. En gros, il y prévoyait que facebook s'arrogeait le droit « irrévocable, perpétuel, non-exclusif, transférable mondialement (avec l'autorisation d'accorder une sous-licence) d'utiliser, copier, publier, diffuser, stocker, exécuter, transmettre, scanner, modifier, éditer, traduire, adapter, redistribuer n'importe quel contenu déposé sur le site » et cela, même après qu'un utilisateur ait quitté facebook pour toujours, ce qui restait en travers de la gorge des internautes. Très vite, une fronde se forma parmi les utilisateurs. Des groupes comptant des dizaines de milliers de membres pour protester contre cette décision se sont formés et ont contraint Zuckerberg à faire marche arrière et revenir sur les anciennes dispositions. L'ironie de l'histoire, c'est que les membres de facebook ont fait usage des applications à leur disposition pour contrer une décision du fondateur du site. Cet homme a créé un monde nouveau.

## AKTUELL

## PREVENTION

## Peau neuve

Luc Caregari

**Le centre de prévention des toxicomanies (Cept) veut se rapprocher encore plus de son public potentiel en relookant son site, mais aussi en offrant un nouveau service.**

Dans un quotidien régi par les différentes images de marque, difficile de se faire une vraie place. Surtout si on est un centre de prévention des toxicomanies - on doit l'admettre, il y a plus sexy dans le monde des marques. Ce qui n'a pas empêché les collaborateurs du Cept de se doter d'un nouveau logo, plus facilement reconnaissable. Les quatre lettres blanches sur fond rouge foncé symboliseront à l'avenir les actions du Cept et seront donc sur tous les flyers et brochures qu'ils distribueront dans les écoles, lycées et autres centres sociaux du pays.

En même temps, les services déjà existants ont été relookés, voire redéfinis. D'abord, le service grand-public « Frono ». Comme le nom le révèle, il s'agit d'un service d'information téléphonique et électronique qui s'adresse à tous ceux et toutes celles qui veulent en savoir plus sur les différentes substances légales et illégales qui circulent. Par exemple leur statut légal, les problèmes spécifiques liés à telle ou telle substance, mais aussi des informations constamment mises à jour sur des nouvelles drogues qui apparaissent sur le marché noir, comme cela a été récemment le cas. « Il est extrêmement important de développer ce réflexe chez les gens. S'ils s'informent de leur plein gré sur les drogues, on a rempli une partie de notre mission », explique la directrice du Cept, Thérèse Michaelis. Bien entendu, ce service est destiné à la prévention, donc si vous êtes un usager à dépendance problématique, c'est un peu trop tard. Néanmoins, le « Frono » peut orienter vers la bonne adresse au cas où un usager aurait besoin d'aide. Seul hic : le numéro 49 77 77 55 - il y a sûrement des combinaisons plus aisément mémorables que celle-ci.

L'autre service, le « Trampoline » s'adresse à tous les professionnels du secteur éducatif, social, psychologique et médical. Que ce soit une école ou un lycée qui veut améliorer



sa prévention ou une structure d'accueil qui a des besoins spécifiques - l'expertise du Cept en la matière est accessible sur simple demande. Un autre volet de ce service sont les formations initiales et continues offertes à tous les professionnels du secteur et aussi pour parents intéressés, voire concernés.

La grande nouveauté, pourtant, c'est le « mesh » ou « méthodes et évaluations en sciences humaines ». C'est la partie du Cept qui s'oriente vers la recherche, en collaboration avec des gens du terrain. « L'idée est de réaliser des études et de les évaluer ensemble avec des chercheurs », commente Michaelis. Mais le « mesh » ne se limite pas uniquement à la recherche sur les résultats, mais se veut aussi actif dans l'élaboration de nouvelles idées de prévention. De plus, le service propose des évaluations scientifiques de projets en sciences humaines. Selon Michaelis, une collaboration avec l'université de Luxembourg, au sujet de la campagne « Keen Alkohol enner 16 » est en train de se préparer dans les coulisses.

La prévention est certes importante et il est bien de savoir que les services comme le Cept ne manquent de rien. Il ne reste qu'à s'occuper mieux de ceux à l'autre bout de la chaîne, ceux pour lesquels la prévention arrive trop tard.